

A titre liminaire, j'exprime ma gratitude et ma reconnaissance aux acteurs de la Commission Régionale de Discipline, à savoir :

- Les personnels administratifs, en particulier Muriel, Valentin et Isabelle ;
- Les trois vice-présidents de chaque Commission de Secteur, en l'occurrence MM. François MARTIN, Claude GUERLAIN et Habib HAKOUM ;
- L'ensemble des membres des commissions, dans toutes les fonctions différentes qu'offrent les commissions.

Une mention de remerciement particulier concerne Monsieur François MARTIN qui a souhaité se retirer de la vice-présidence du secteur Alsace. Sa compétence, son sérieux, sa disponibilité et sa rigueur ont contribué pour une part considérable dans le traitement réussi des dossiers.

J'avais fait état dans mon rapport de la saison passée de certaines difficultés opérationnelles dans le secteur Champagne-Ardenne. Celles-ci ont été réglées par la désignation d'un nouveau vice-président en la personne de Monsieur Habib HAKOUM. Il a su s'acquitter de sa mission avec sérieux et implication. Ce secteur est désormais pleinement opérationnel.

Dans la mesure où l'on ne parle jamais des trains arrivant à l'heure, aucune observation n'est à signaler concernant le secteur Lorraine que Monsieur Claude GUERLAIN dirige de façon pleinement satisfaisante. Cette deuxième année de vice-présidence a marqué la poursuite de sa trajectoire de progression technique.

La saison 2019/2020 fut pour tous particulière, et la matière disciplinaire n'a pas été épargnée par les circonstances que tous connaissent.

L'arrêt des compétitions courant mars dernier a eu pour effet que la période traditionnellement la plus malheureusement prolifique en nombre de dossiers disciplinaires n'a pas vu de rencontres être jouées.

Mécaniquement, le nombre de dossiers est réduit de moitié en comparaison des chiffres moyens constatés sur les saisons passées.

Trois types de dossiers présentent un profil particulier qu'il convient de présenter de façon particulière dans le présent rapport.

Tout d'abord, le nombre de dossiers concernant le comportement de parents et autres accompagnateurs de jeunes joueurs ne cesse d'augmenter de saison en saison. Je lance un appel à une prise de conscience collective afin de mettre un terme à ce type de situations.

Ensuite, malgré les mises en garde des saisons passées, trop de dossiers concernent des situations d'utilisations abusives des réseaux sociaux, qui ne sauraient devenir une justice de substitution.

Enfin, des dossiers relatifs à des comportements ou propos de nature raciste ont été ouverts. Pour mémoire, le Règlement Disciplinaire Général dispose que le dossier soit être immédiatement transféré à la Commission Fédérale de Discipline, ce qui fut naturellement le cas. L'instruction ultérieure par la Commission Fédérale et les décisions rendues laissent apparaître que les comportements ou propos n'ont pas été établis, et que des « *malentendus* » ont pu voir le jour dans l'interprétation des propos. Il sera utilement rappelé que la seule couleur reconnue dans notre sport est celle du maillot, mais également que les auteurs d'accusations infondées s'exposent à des poursuites disciplinaires voire pénales. Notre sport ne peut être ni le théâtre de comportements

racistes qui sont contraires à toutes nos valeurs, ni le lieu où des accusations infondées seraient proférées sans risque d'être sanctionné.

En définitive, le succès de la politique disciplinaire repose sur une architecture fondée sur l'unité, la responsabilité et la solidarité de tous les acteurs.

Les membres des commissions m'ont chargé spécialement de porter à la connaissance des délégués à l'Assemblée Générale et des futurs membres du Comité Directeur à désigner au terme du processus électif à venir qu'ils se tiennent à leur disposition pour poursuivre leur mission pour un nouveau mandat, sous réserve naturellement que la confiance leur soit renouvelée.